

Label Pays d'Art et d'Histoire

Démarrage du travail de concertation et de collaboration pour réaliser le dossier de candidature

En 2016, les Communautés de Communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc ont réfléchi à établir une candidature commune au label « Pays d'Art et d'Histoire ». Cette étude d'opportunités a mis en avant tout l'intérêt pour le territoire de valoriser la thématique « berceau mondial du tourisme de montagne ». Élus et acteurs culturels du Pays du Mont-Blanc se sont montrés très enthousiastes sur le sujet et ont décidé de s'inscrire dans la démarche de labellisation. Ce label répond à la stratégie de diversification touristique et à la volonté partagée de valoriser le patrimoine culturel et naturel du territoire.

Les Conseils communautaires ont confirmé la volonté de travailler sur une candidature au Pays d'art et d'histoire. Ce dossier demande plusieurs années de travail avec la mise en place d'une dynamique culturelle dans une démarche participative de tous les acteurs du territoire.

Plutôt que de missionner un cabinet extérieur spécialisé dans l'écriture et le dépôt de ce label, les Communautés de Communes ont volontairement choisi une association locale - Paysalp. Elle est chargée de réaliser une prestation « recherche – actions » et de mobiliser les acteurs professionnels, associatifs, institutionnels du territoire. Il s'agit de construire ensemble le *projet de valorisation de l'offre culturelle et patrimoniale du territoire*. Déjà lors de l'étude d'opportunités, les intercommunalités les avaient associés. C'est cette forte dynamique qu'elles ont remis en route ce lundi 3 juillet.

Plus de 50 personnes dont la CAUE, la fondation Facim, l'Union Départementale de l'architecture et du patrimoine, le CNRS – Université de Savoie Mont Blanc, Centre de ressources départemental de la Haute-Savoie pour le Patrimoine Culturel Immatériel ont participé à l'après-midi de travail du 3 juillet et ont apporté leur contribution.

Les participants étaient invités à découvrir les étapes de la candidature et à travailler en atelier sur plusieurs thématiques :

- *Atelier 1 : patrimoine bâti : architecture et urbanisme*
- *Atelier 2 : patrimoine naturel et paysager : climatisme et naturalisme*
- *Atelier 3 : Invention de la montagne : alpinisme, sports d'hiver, grands personnages, arts et littératures*



Cette démarche participative répond aux objectifs suivants :

- Ecrire le projet de territoire mis en œuvre par le Pays d'art et d'histoire avec un plan d'actions, une synthèse et des perspectives des politiques engagées en matière d'architecture, d'urbanisme, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine, d'actions éducatives et culturelles et de stratégie touristique,



- Mettre en œuvre des actions coordonnées et de nouveaux projets innovants montrant la capacité des acteurs du territoire à se mobiliser et à travailler ensemble de façon transversale pour valoriser l'identité montagnarde

Comme l'année dernière, Yann JACCAZ, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc en charge de la culture, du patrimoine et de l'éducation se félicite à nouveau de l'implication des nombreux partenaires qui ont perçu l'intérêt d'une labellisation et se mobilisent pour que le projet soit mené à terme :

« Une politique culturelle intercommunale n'a de sens que si elle est partagée avec les différents acteurs du territoire. La forte mobilisation de ce 3 juillet nous montre donc que nous sommes sur la bonne voie et que tout est possible. Nous venons d'entrer dans la phase concrète de notre objectif, celui de valoriser le patrimoine du Pays du Mont-Blanc »

«La participation active et donc l'adhésion de tous les acteurs est la clef de la réussite de notre projet de territoire. L'implication, l'expérience et l'expertise des associations, des professionnels et des techniciens institutionnels donnent du sens à ce projet, à ce label », explique Luc BARBIER, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc en charge des équipements culturels.

Ce travail du 3 juillet n'est que la 1^{ère} étape et le 1^{er} rendez-vous de la préparation à la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire (PAH) qui va se poursuivre à l'avenir et se traduire rapidement en termes d'évènements culturels.

Contact presse : E. AMBLARD – responsable communication CCPMB - e.amblard@ccpmb.fr ou 06 47 66 34 80
Contact technique : N. FORT – en charge des Espaces Valléens et de la candidature Pays d'Art et d'Histoire à la CCPMB –
n.fort@ccpmb.fr ou 07 76 58 95 41